



La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Installer un peuplement forestier, et apporter une valorisation économique à une ancienne parcelle agricole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déchaumage au covercrop en été 2019

Labour en bandes en été 2019

Mise en place des plants de provenance certifiée à l'automne 2019

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La plantation sera régulièrement entretenue :

Passage annuel de cover crop entre les lignes (tous les ans) jusqu'à l'âge de 5 ans

Dégagement manuel sur les lignes de plantation les deux premières années

La coupe rase des bois sera réalisée dans 30 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Uniquement demande d'examen au cas par cas (Article R.122.3 du code de l'environnement) au titre de l'ITEM 47 C premier boisement supérieur à 0.5 ha

Absence de zonage réglementaire (Natura 2000, ZNIEFF...)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
plantation de pin maritime	1.80 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

commune de CLERAC (17)

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 00' 00" ... Lat. 00° 00' 00" ...

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ...

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ...

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Changement de terre agricole en forêt - perturbation d'habitat mais création d'une nouvelle zone de biodiversité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	transformation d'une terre agricole en forêt
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	tempête / incendie
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions				Stockage de CO2
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet s'inscrit dans la continuité de zones déjà boisées avec des essences déjà présentes localement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Reprise d'une activité sylvicole suite à la déprise agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plantation de résineux et création d'un nouvel espace boisé pour la faune.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'absence d'enjeux environnementaux particuliers et de la reconversion de mauvaise terre agricole en milieu forestier "séquestrateur" de carbone en continuité d'espaces déjà boisés, le projet devrait contribuer à améliorer la valeur environnementale des parcelles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation Cartographie du projet de boisement Photographie de l'état actuel

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MONTLIEU LA GARDE

le.

03/02/2019

Signature

M^r MANTENAC







à la

Guirande

M2

M MANTENAC Philippe.

6rte les Chignacs.

17210 Montlucien la Gaudre
AU CAILLAUD

YB.

13

14

Ruscade

1a

9

109.49

VERINE

197.92

15

162.64

51.84

Clerac

Clerac

YB 18.

Arboise

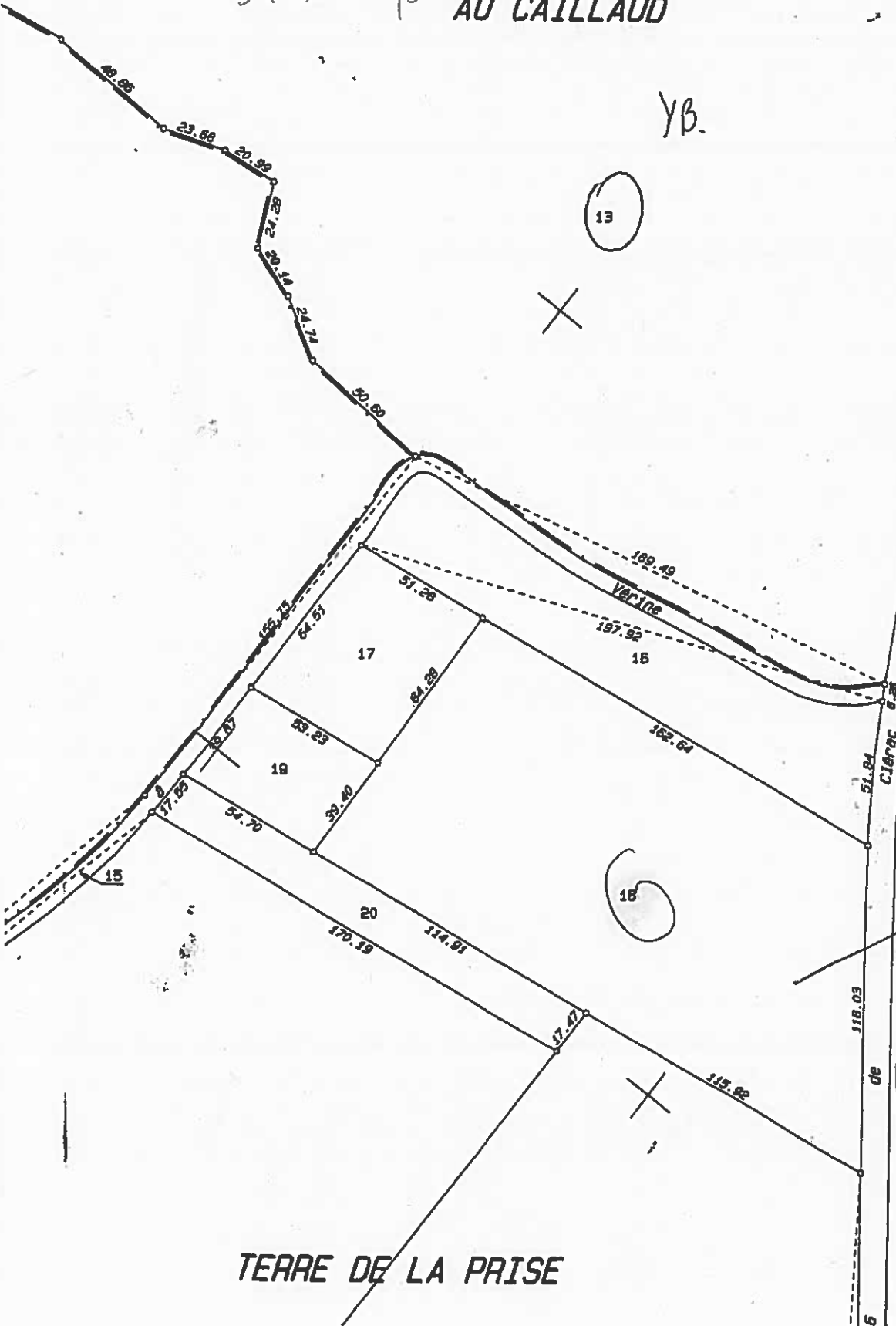
1,80 ha.

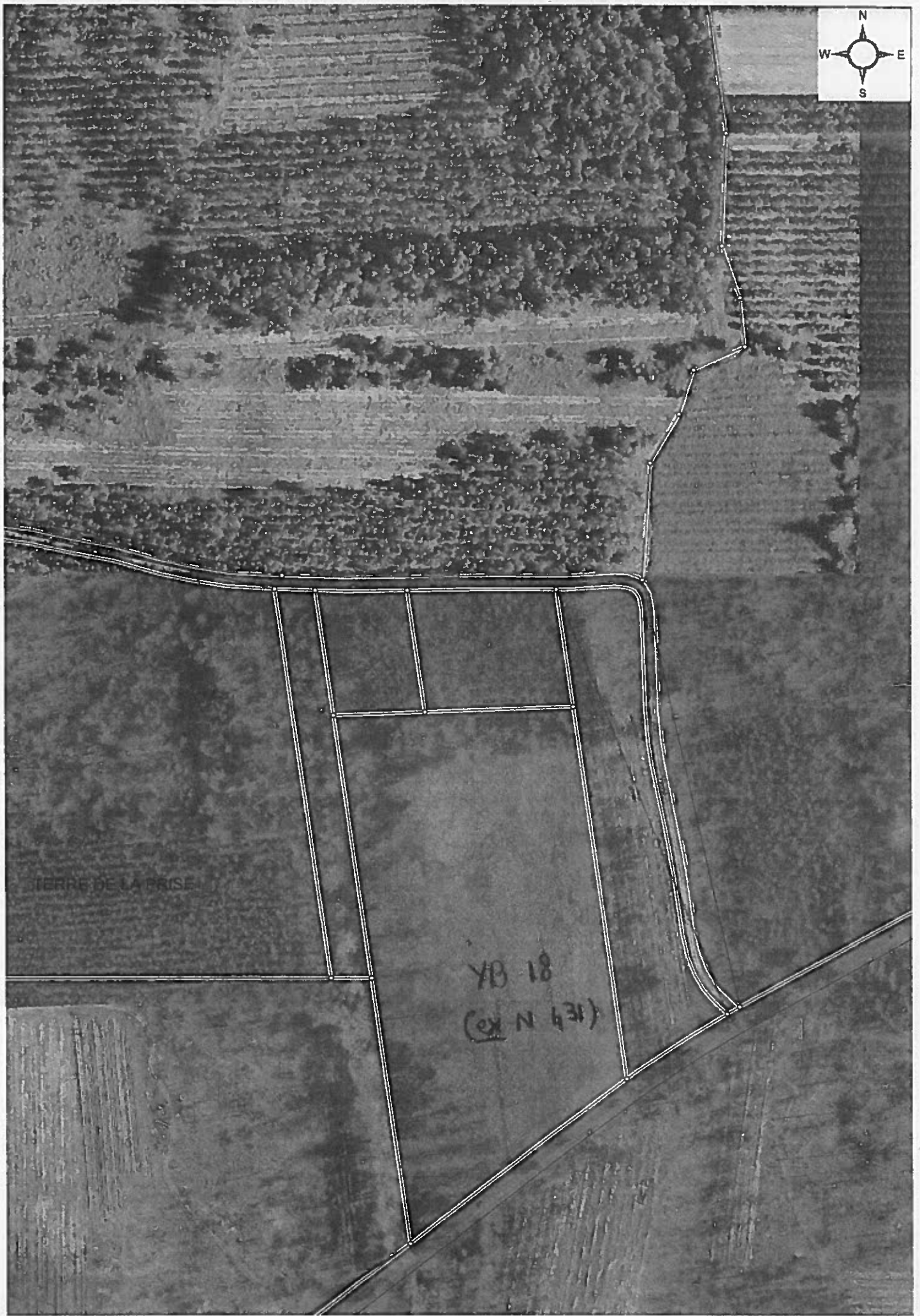
118.03

de

6

TERRE DE LA PRISE







Situation de la parcelle – objet du premier boisement

1- Description du contexte

Dans la cadre de la fin du remembrement sur la commune de CLERAC, le propriétaire M. MANTENAC a récupéré cette ancienne parcelle agricole à l'abandon depuis plusieurs années ; et ce, dans la continuité de sa propriété forestière.

2- Description de la zone d'implantation du projet

Ancienne parcelle agricole isolée au milieu d'un massif immense de pins maritime au cœur de la double saintongeaise.

2.1 - usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Sans activité agricole, la parcelle est considérée comme friche à ce jour avec quelques accrus résineux en trop faible densité pour espérer un peuplement à terme.

2.2 - milieux naturels présents sur la zone

Aucun milieu naturel particulier n'est présent sur la zone d'implantation du projet.

2.3 - espèces faune et flore présents sur la zone

Aucune espèce de faune ou flore d'intérêt particulier n'a pu être remarquée sur la zone d'implantation au projet.

3- Caractéristiques de la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II Landes de Montendre

3.1- les espèces faune et flore en terme de bibliographie

Voir fiche jointe

3.2- les milieux naturels de la ZNIEFF en terme de bibliographie

Voir fiche jointe

3.3- vulnérabilité

Voir fiche jointe

3.4- lien écologique avec le projet

Maintenir la continuité forestière sur un ensemble de parcelle sur un même massif forestier.

4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1- effets prévisibles du projet

Fermeture de l'espace ouvert actuel

4.2- mesures d'évitement et de réduction

- **Labour en bande**
- **Pas de traitement chimique, ni d'apport d'engrais**
- **Maintien des tournières enherbées**

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
Poitou-Charentes

LANDES DE MONTENDRE

COMMUNES

Bédenac, Bussac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Corignac, Jussas, Montendre, Montlieu-la-Garde, Origonelles (17)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



Alors que la Charente-Maritime est dominée par des affleurements calcaires de l'ère secondaire, toute la pointe sud du département est occupée par des dépôts de graviers et de sables continentaux datant de l'époque tertiaire qui recouvrent une vaste zone débordant largement sur les départements de la Gironde et, plus à l'est, de la Charente et de la Dordogne, formant une région naturelle connue sous le nom de "Double". Les sols qui se sont développés sur ce type de substrat sont généralement acides et pauvres en substances nutritives et peuvent même aller jusqu'à former, comme c'est le cas dans les landes de Montendre, de véritables podzols, c'est-à-dire des sols réduits dans leurs horizons supérieurs à un véritable squelette "minéral" d'où toutes les particules argileuses et les nutriments ont disparu, entraînés par le lessivage. Très localement (environs de Bussac notamment), le substratum calcaire peut néanmoins pointer à travers les sables et générer des paysages végétaux très différents. En réponse à ces particularités pédologiques, les habitats de la zone sont très originaux : landes atlantiques à bruyères, boisements maigres de Chêne tauzin, prairies pauvres à Molinie, futaies extensives de Pin maritime (de plus en plus remplacées par des plantations intensives), pelouses sablonneuses, pelouses calcicoles, ruisselets aux eaux pures et acides ; divers habitats d'origine anthropique peuvent ajouter localement à la diversité de cet ensemble : mares et étangs résultant de l'exploitation plus ou moins ancienne de sables ou d'argile, plans d'eau DFCI. Ainsi définie, la zone possède un intérêt biologique exceptionnel tant au niveau de sa faune que de sa flore comme en témoignent les 131 espèces animales et végétales rares ou menacées recensées à ce jour.



Avec 91 espèces à fort intérêt patrimonial, la flore apparaît comme très riche : les pelouses sur sables humides, les bas-marais et tourbières ainsi que certaines landes apparaissent comme les habitats les plus précieux abritant à la fois un cortège typique et de nombreux taxons menacés tels que la Linaire à vrilles ou le Flûteau nageant, parmi d'autres.



La faune possède également un intérêt très élevé, tant au niveau des Vertébrés que des Invertébrés. Au titre des premiers figure le Vison d'Europe, un des mammifères les plus raréfiés de France, la Cistude d'Europe, menacée au niveau européen, divers reptiles ainsi qu'un riche cortège d'oiseaux inféodés aux landes. En ce qui concerne les seconds, le groupe des odonates est particulièrement remarquable avec la présence de plusieurs libellules rares dont la Leucorrhine à front blanc, de même que celui des Papillons parmi lesquels figure le Fadet des laïches, une espèce en voie d'extinction dans l'Europe de l'Ouest et qui possède sur la zone des populations encore conséquentes.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	3	3	3	3	2	1	0	3	0
Espèces observées	5	16	4	3	2	10	0	59	0
Esp. rares/menacées	5	16	4	3	2	10		91	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

31 Landes et fourrés

34 Pelouses sèches calcicoles et steppes

22 Lac, étangs et mares

54 4 Bas-marais acides

41 6 Forêts de Chêne tauzin

ESPECES DETERMINANTES : 131

FAUNE

DH DO PN

Mammifères

Cerf élaphe

Cervus elaphus

Murin de Daubenton

Myotis daubentoni

Noctule commune

Nyctalus noctula

Noctule de Leisler

Nyctalus leisleri

Vison d'Europe

Mustela lutreola

Oiseaux

Alouette lulu

Lullula arborea

Autour des palombes

Accipiter gentilis

Bondrée apivore

Pernis apivorus

Busard cendré

Circus pygargus

Busard St-Martin

Circus cyaneus

Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus

Faucon hobereau

Falco subbuteo

Fauvette pitchou

Sylvia undata

Locustelle tachetée

Locustella naevia

Milan noir

Milvus migrans

Moineau friquet

Passer montanus

Pic noir

Dryocopus martius

FLORE

DH PN PR

Aigremoine odorante

Agrimonia procera

Ail des bruyères

Allium ericetorum

Arbousier

Arbutus unedo

Arnoséris minime

Arnoseria minima

Avoine de Loudun

Avenula lodunensis

Avoine des prés

Avenula pratensis

Biscutelle de Guillon

Biscutella guillonii

Bouleau pubescent

Betula pubescens

Brunelle à feuilles d'hysope

Prunella hyssopifolia

Canche élégante

Aira elegantissima

Cardamine à petites fleurs

Cardamine parviflora

Centenille

Centunculus minimus

Centranthe chausse-trape

Centranthus calictrapae

Cicendie filiforme

Cicendia filiformis

Cicendie fluette

Exaculum pusillum

Corrigiole du littoral

Corrigiola littoralis

Corrigiole à feuilles de téléphium

Corrigiola telephifolia

Cresson d'Islande

Rorippa islandica

FAUNE	DH	DO	PN	FLORE	DH	PN	PR
Oiseaux				Daphné camélée <i>Daphne cneorum</i>			
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>		✓	✓	Droséra à feuilles rondes <i>Drosera rotundifolia</i>		✓	
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>				Droséra intermédiaire <i>Drosera intermedia</i>		✓	
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i>			✓	Dryopteris affine <i>Dryopteris affinis</i>			
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>			✓	Dryopteris dilaté <i>Dryopteris dilatata</i>			
Reptiles				Epervière petite-laitue <i>Hieracium lactucella</i>			
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	✓		✓	Eragrostide poilue <i>Eragrostis pilosa</i>			
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>	✓		✓	Euphrase à fleurs jaune d'or <i>Odontites chrysanthus</i>		✓	
Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	✓		✓	Astérocarpe pourpre <i>Sesamoides purpurascens</i>			
Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>			✓	Flûteau nageant <i>Luronium natans</i>		✓	
Amphibiens				Gaillet boréal <i>Galium boreale</i>			✓
Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i>	✓		✓	Genêt poilu <i>Genista pilosa</i>			
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	✓		✓	Germandrée botryde <i>Teucrium botrys</i>			
Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i>	✓		✓	Gesse blanche <i>Lathyrus pannonicus</i>			
Poissons				Gesse des bois <i>Lathyrus sylvestris</i>			
Chondrostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	✓			Grassette du Portugal <i>Pinguicula lusitanica</i>			
Lamproie de Planer <i>Lampetra plameri</i>	✓		✓	Gratiolle officinale <i>Gratiola officinalis</i>		✓	
Insectes				Hélianthème en ombelle <i>Halimium umbellatum</i>			
Aesche isocèle <i>Aeshna isoeles</i>				Hélianthème faux-alysson <i>Halimium alyssoides</i>			
Agrion joli <i>Coenagrion pulchellum</i>				Illécèbre verticillé <i>Illecebrum verticillatum</i>			
Agrion mignon <i>Coenagrion scitulum</i>				Isoète épineux <i>Isoetes hystrix</i>		✓	
Cordulie à taches jaunes <i>Somatochlora flavomaculata</i>				Jonc hétérophylle <i>Juncus heterophyllus</i>			
Cordulie métallique <i>Somatochlora metallica</i>				Jonc raide <i>Juncus squarrosus</i>			
Fadet des laïches <i>Coenonympha oedippus</i>	✓		✓	Jussie des marais <i>Ludwigia palustris</i>			
Leste dryade <i>Lestes dryas</i>				Laïche binervée <i>Carex binervis</i>			
Leucorrhine à front blanc <i>Leucorrhinia albifrons</i>	✓		✓	Laïche en étoile <i>Carex echinata</i>			
Orthétrum brun <i>Orthetrum brunneum</i>				Laïche ombreuse <i>Carex umbrosa</i>			✓
Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	✓		✓				

FAUNE

DH DO PN



FLORE

DH PN PR

- Laïche ponctuée
Carex punctata
- Laïche tardive
Carex viridula
- Lepture cylindrique
Monerma cylindrica
- Linaigrette à feuilles étroites
Eriophorum angustifolium
- Linaire à vrilles
Kickxia cirrhosa
- Lupin à feuilles étroites
Lupinus angustifolius
- Mauve de Nice
Malva nicaeensis
- Myosotis raide
Myosotis stricta
- Myriophylle à fleurs alternes
Myriophyllum alterniflorum
- Nard raide
Nardus stricta
- Narthécie ossifrage
Nartheicum ossifragum
- Oenanthe de Foucaud
Oenanthe foucaudii
- Orpin rougeâtre
Sedum rubens
- Orpin velu
Sedum villosum
- Osmonde royale
Osmunda regalis
- Petite Brize
Briza minor
- Petite Utriculaire
Utricularia minor
- Peucedan officinal
Peucedanum officinale
- Phalangère rameuse
Anthericum ramosum
- Pilulaire à globules
Pilularia globulifera
- Piment royal
Myrica gale
- Plantain des sables
Plantago scabra
- Potamot coloré
Potamogeton coloratus
- Potentille d'Angleterre
Potentilla anglica
- Potentille dressée
Potentilla recta
- Prêle de Moore
Equisetum x moorei
- Renoncule à feuilles de graminée
Ranunculus gramineus
- Renoncule à feuilles d'ophioglosse
Ranunculus ophioglossifolius

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

FAUNE

DH DO PN

**FLORE**

DH PN PR



Renoncule toute blanche

Ranunculus ololeucos

Renoncule tripartite

Ranunculus tripartitus

Rhynchospora blanche

Rhynchospora alba

Rhynchospora brune

Rhynchospora fusca

Rubanier nain

Sparganium minimum

Saule rampant

Salix repens

Scille printanière

Scilla verna

Scirpe cespiteux

Trichophorum coespitosum

Scirpe penché

Isolepis cernua

Silène de Porto

Silene portensis

Spergule printanière

Spergula morisonii

Spirée d'Espagne

Spiraea hypericifolia

Thélyptéris des marais

Thelypteris palustris

Trépane barbue

Tolpis barbata

Utriculaire citrine

Utricularia australis

Utriculaire intermédiaire

Utricularia intermedia

Valériane dioïque

Valeriana dioica

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Directive Habitats : ZSC n° FR5400437 "LANDES DE MONTENDRE"

Site Inscrit : n°SI68 "Lac et abords"

